

d'Eglise. Mon lit dans un coin et dans l'autre la table, sur laquelle je vous écris ces lignes, surmontée de ma chapelle de voyage, me servait d'autel. Une pauvre croix de bois de six pouces de long attachée à la pauvre muraille de mon appartement, en formait l'unique décoration. Au lieu de ces chœurs de musiciens, dont la douce harmonie donne une idée des concerts des Anges entonnant leurs joyeux cantiques, je n'avais pour chanter qu'un jeune Iroquois du Sault Saint-Louis, assez peu habile et bien mal secondé par celui qui aurait dû être en état de le guider. En montant ou plutôt en m'approchant du Saint Autel, j'éprouvai un vif sentiment de peine et cette extrême pauvreté me parla au cœur, peut-être plus fortement que toutes les richesses saintes auxquelles je la comparais alors. Ce pauvre oratoire, tout comme l'étable de Bethleem, fixa les regards de notre divin Sauveur et il voulut bien y renouveler la preuve de son amour infinie pour les hommes. Plusieurs personnes eurent le bonheur de s'approcher de la sainte table. Trois d'entre elles le faisaient pour la première fois. Ces trois personnes déjà mariées, avaient bien involontairement été privées jusqu'alors de ce bonheur ; aussi semblaient-elles, par l'ardeur de leurs sentiments, vouloir se dédommager de cette longue privation. Le soir du même jour, neuf infidèles courbaient leurs fronts pour y recevoir l'eau de la régénération et se faisaient recevoir au nombre des enfants du Dieu incarné pour le salut de tous. Il est consolant bonne mère, d'être l'instrument dont Dieu veut bien se servir pour opérer les prodiges d'une aussi grande miséricorde. L'expression du bonheur qui rayonnait sur ces figures remplissait mon cœur d'un sentiment difficile à peindre et qui à lui seul vaut ce centuple promis à ceux qui quittent tout pour Dieu et surtout pour lui gagner des âmes.

Le lendemain, six des nouveaux baptisés étaient au pied du Saint Autel et imploraient du Dieu des bénédictions, celle qu'il daigne répandre sur ceux qui s'unissent en son nom. Je leur expliquai les obligations étroites que contractent ceux qui se marient,